

CONTINGENCY ADJUSTMENT CHARGE – CAC - MIDDLE EAST

Le Havre, 19/12/2023

Cher(e)Nathalie

Cornillac,

Comme vous le savez tous, des navires civils ont été attaqués dans le détroit de Bab El-Mandab, entre le Yémen à l'est et l'Érythrée/Djibouti à l'ouest, au cours des dernières semaines, et de plus en plus ces derniers jours.

Outre nos navires et la cargaison à bord, notre principale préoccupation est la sécurité des personnes à bord de nos navires. Compte tenu des risques élevés et des difficultés de navigation, nous vous informons que MSC a décidé de ne pas transiter par le canal de Suez et de passer par le cap de Bonne-Espérance. Nous suivons et analysons la situation de très près et prenons les mesures qui s'imposent.

Pour les exportations vers le Middle East, et avec effet immédiat pour toutes les nouvelles réservations et pour les réservations existantes avec B/L à partir du 1er janvier 2024, et pour tous les types de cargaisons/contrats/équipements, nous mettrons en place un CAC (contingency adjustment charge) :

CONTINGENCY ADJUSTMENT CHARGE - CAC :

Toute l'Europe vers Dammam = USD 1000 / 20' DV - USD 1500 / 40' DV HC - USD 2000 / RE en plus de nos propositions actuelles. Applicable pour toutes les cargaisons DRY, HC, SPECIAL EQUIPMENT, REEFER

Toute l'Europe vers le reste du Moyen Orient = USD 300 / 20' DV - USD 500 / 40' DV HC - USD 1200 / RE en plus de nos propositions actuelles.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

L'équipe MSC France.

INSCRIVEZ-VOUS ET GÉREZ VOS PRÉFÉRENCES POUR RECEVOIR NOS ACTUALITÉS